

RENTRÉE 2026-2027

Master LLCER

Langues Lettres et Civilisations
Etrangères et Régionales

UNIVERSITÉ LYON 3
J E A N M O U L I N

Vos interlocuteurs en Master LLCER

Assesseur de la Doyenne - Responsable de la Mention LLCER

Pierre-Yves MODICOM pierre-yves.modicom@univ-lyon3.fr

Assesseur de la Doyenne – Responsable pédagogique du Master LCE et des stages

Laurent GARCIN laurent.garcin@univ-lyon3.fr

Responsables de la scolarité

Mme Astier (responsable générale)

Mme Sabrina Lespinasse pour la mention LLCER à partir du 7 septembre

masterllcer@univ-lyon3.fr

Responsables des Master LLCER (par départements)

Études arabes : Miloud GHARRAFI ✉ miloud.gharraf@univ-lyon3.fr

Études anglophones : Marie-Agnès GAY (M1) ✉ marie-agnès.gay@univ-lyon3.fr ; Lawrence GASQUET (M2) ✉ lawrence.gasquet@univ-lyon3.fr

Études chinoises : Jacqueline ESTRAN ✉ jacqueline.estran@univ-lyon3.fr

Études germaniques : Pierre-Yves MODICOM ✉ pierre-yves.modicom@univ-lyon3.fr

Études russes : Natalia GAMALOVA ✉ natalia.gamalova@univ-lyon3.fr

Études italiennes : Céline FRIGAU MANNING ✉ celine.frigau@univ-lyon3.fr ; Jean-François LATTARICO ✉ jean-françois.lattarico@univ-lyon3.fr

Études japonaises : Ayame HOSOI ✉ ayame.hosoi@univ-lyon3.fr

Linguistique et Dialectologie : Michela RUSSO ✉ michela.russo@univ-lyon3.fr

Master Langue – Parcours RI Pierre-Yves MODICOM ✉ pierre-yves.modicom@univ-lyon3.fr

Double Master Langue – Humanités Numériques: Susanna LONGO ✉ ulrikasusanna.longo@univ-lyon3.fr

Réunions Master LLCER « Études » : Aujourd'hui 16h30-17h30

- Salle 130 : Allemand
- Salle 140 : Arabe
- Amphi F : Anglais
- Salle 141 : Chinois
- Salle 254 : Italien
- Salle 316 : Japonais
- Salle 250 : Russe
- **Linguistique et dialectologie** : salle 142
- **Bilangue** : depuis 14h30, en salle 130, Amphi I

Infos pratiques

Accueil Faculté des Langues et bureau scolarité Master LLCER

Niveau Mezzanine

Cour Sud de la Manufacture des Tabacs

Niv.O
Rez-de-chaussée

- 1 Service des Relations Internationales (RI)
- 2 Bibliothèque Universitaire (BU)
- 3 Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP / SCUIO-IP*)
- 4 Pôle handicap étudiant
- 5 Affaires culturelles
- 6 Point Culture (accueil Espace rue SUD)
- 7 Médecine préventive
- 8 Service logistique
- 9 Salle de combat
- 10 Incubateur Jean Moulin
- 11 Centre d'information de documentation et d'orientation (CIDO / SCUIO-IP*)
- 12 Cafétéria Cœur de Blé
- 13 Photomaton
- 14 ESCE (École Supérieure du Commerce Extérieur)

■ SUD ■ NORD

■ Ascenseurs

■ Escaliers extérieurs

€ Distributeur de billets

■ Bagagerie / Objets trouvés

P Accès piéton parking souterrain

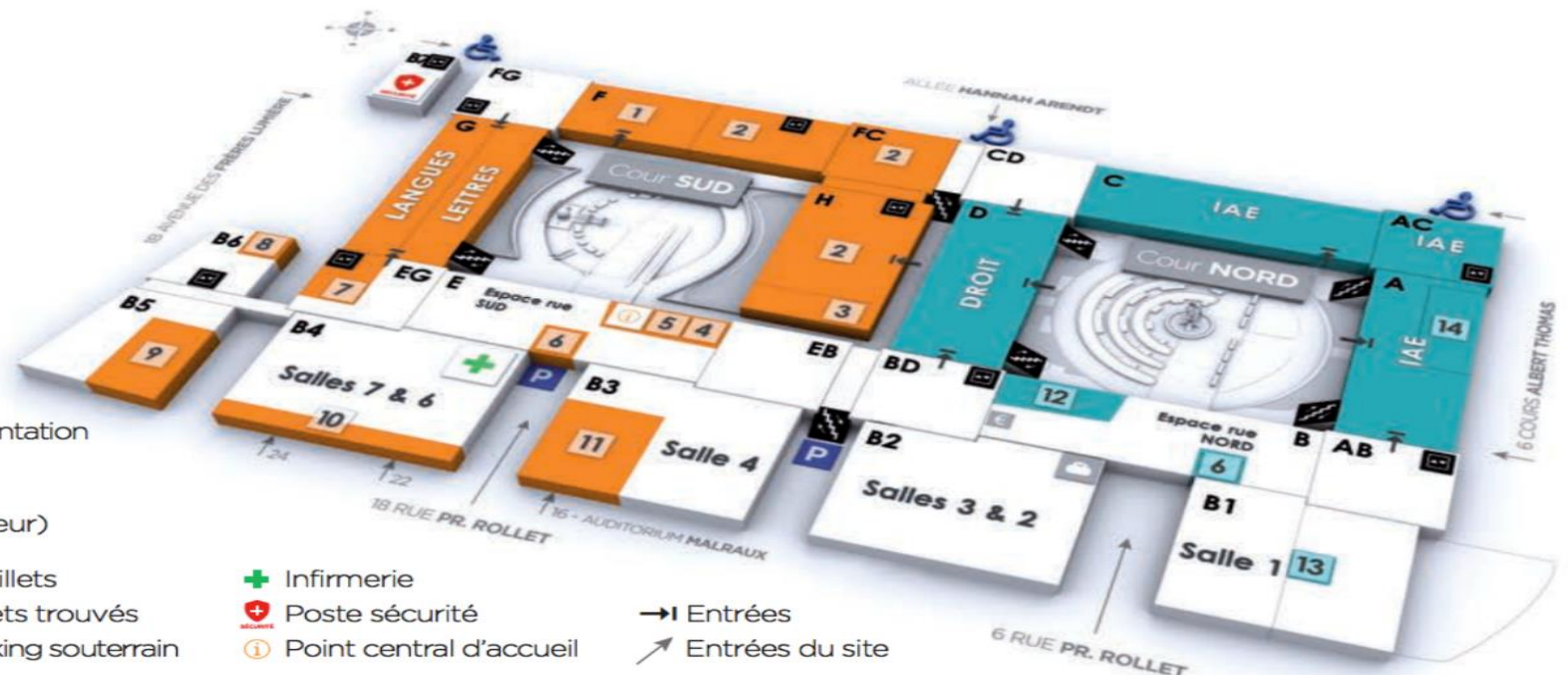
+ Infirmier

■ Poste sécurité

① Point central d'accueil

→ Entrées

↗ Entrées du site



Premier semestre 2026-2027

SEMESTRE 1

Début des Cours Magistraux : **lundi 7 septembre 2026**

Examens 1^{re} session : **14-20 décembre 2026** et **4-9 janvier 2027**

Examens 2^e session (semestres 1 et 2):environ **15 juin - 01 juillet 2027**

Vérifiez toujours votre emploi du temps (Intranet et papier) !

Congés universitaires 2026-2027

Congés de Toussaint :

du 26 octobre au 1er novembre 2026

Congés de Noël :

du 22 décembre 2026 au 3 janvier 2027

Congés d'hiver :

du 22 au 28 février 2027

Congés de printemps :

du 19 au 24 avril 2027 (/!\ il y aura des partiels de part et d'autre de ces vacances)

Architecture des diplômes

Le domaine : Master Arts-Lettres-Langues

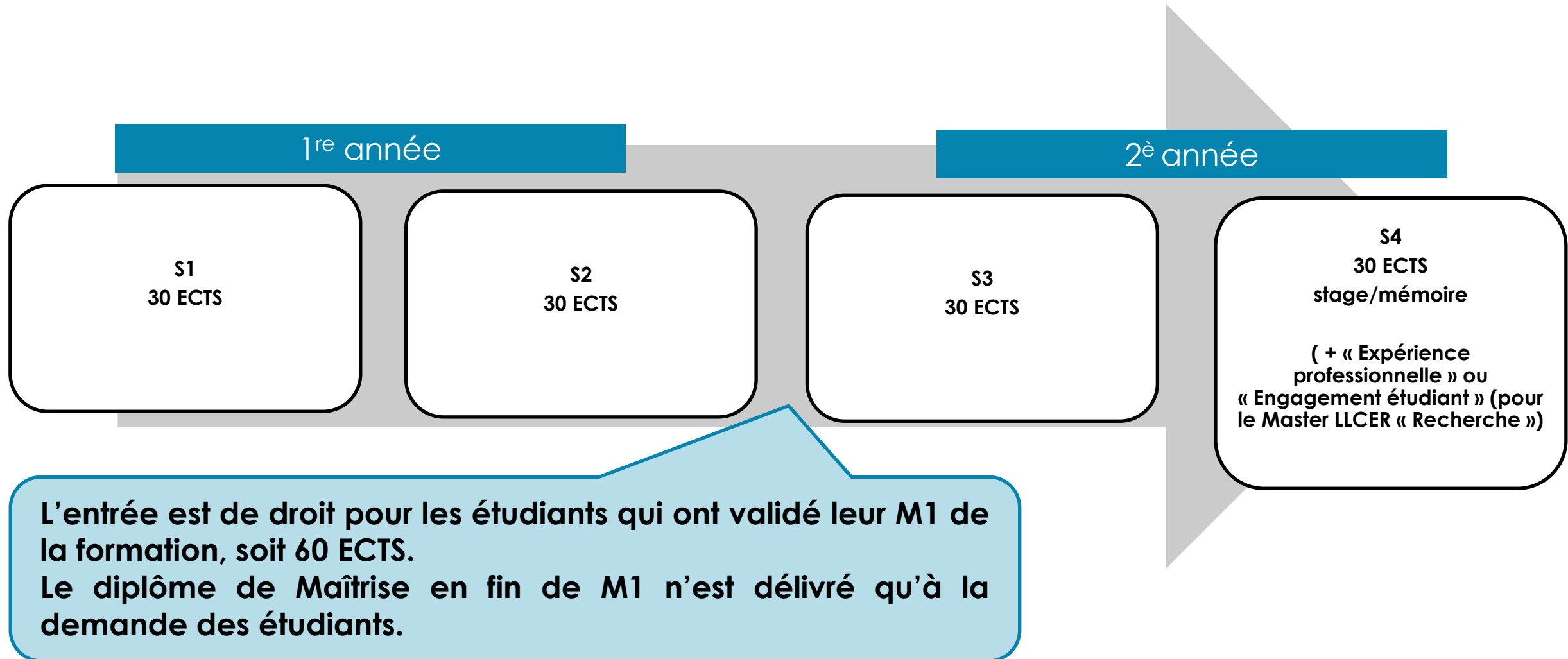
La mention : Langues Littératures Civilisations Etrangères et Régionales (LLCER)

Quatre profils possibles

- Linguistique et dialectologie
- « études » : anglophones, arabes, chinoises, germaniques, italiennes, japonaises, russes (+ option RI) (+double diplôme humanités numériques)
- bilangue anglais-allemand, anglais-espagnol, anglais-italien
- Langue Culture Entreprise : allemand, anglais, chinois, italien, japonais, russe

Doubles diplômes internationaux : arabe, italien

Organisation du Master



L'organisation des semestres

- ✓ Chaque semestre est organisé en **Unités d'Enseignement (UE)**
- ✓ Chacune de ces UE peut être composée de **plusieurs matières**, c'est-à-dire de différents enseignements.
- ✓ **Le semestre 1 est commun** aux Master LCE et « Études » de la même langue de spécialité à l'exception de quelques matières (réorientation possible : soumise à l'avis de la Doyenne). Il est en partie commun pour les Master Bilangue.
- ✓ **Le semestre 4** est consacré à la réalisation d'un **stage** pour le Master LCE et les Masters bilangue ; à la rédaction du **mémoire** et la validation de **l'Expérience Professionnelle** pour le Master « Recherche » et « Recherche-parcours RI ».

Principes généraux

- Un semestre = 30 crédits
Master = 120 crédits (4 semestres)
- L'étudiant doit obtenir **séparément** la **moyenne** aux enseignements théoriques et au mémoire ou rapport de stage
- L'étudiant obtient le **Master 1** (et le diplôme de Maîtrise si demandé) **dès lors qu'il a validé les 60 ECTS des sem. 1 et 2**
- Un étudiant n'ayant pas acquis la totalité des crédits des semestres 1 et 2 ne peut pas s'inscrire en Master 2
- La **mention (Très Bien, Bien...)** du diplôme est calculée sur l'ensemble des quatre semestres.

Consulter le « Régime des études et examens » (REMCC)

Contrôle des Connaissances

Contrôle Continu (CC)

- ✓ Evaluations au cours du semestre
- ✓ Pas de 2^e session

Examen Terminal Écrit ou Oral (TE ou TO)

- ✓ Une session d'examens à la fin de chaque semestre
- ✓ Une 2^e session d'examens (de rattrapage) en fin d'année universitaire

Une absence ne peut être remplacée par la note de 0/20. L'absence à un seul examen (C.C. ou TE / TO) entraîne la défaillance de l'étudiant/e = RNC (résultat non calculé) la moyenne ne peut être calculée et l'étudiant/e est ajournée/e.

Examens : 2^e session

Les examens de 2^{ème} session des semestres impairs et pairs ont lieu en fin d'année universitaire (15 juin – 01 juillet).

L'étudiant ne repasse que les examens terminaux des matières dans lesquelles il n'a pas validé les crédits.

Les notes de 2^{ème} session se substituent aux notes de session 1.

L'étudiant est automatiquement inscrit aux examens de 2^{ème} session (**stipulé sur les relevés de notes**).

L'absence aux épreuves de 2^{ème} session entraîne l'échec aux examens car la moyenne ne peut être calculée (RNC).

Validation des crédits

La validation des ECTS se réalise selon 2 principes

- ✓ par capitalisation : en obtenant la moyenne à chaque semestre
- ✓ par compensation entre les semestres 1 et 2

En cas d'échec, les crédits capitalisés restent acquis

L'étudiant ne repasse donc l'année suivante que les examens des matières dans lesquelles il n'a pas acquis les crédits.

(Attention ! Les semestres 1 et 2 peuvent se compenser, mais pas les semestres 3 et 4 pour lequel il faut absolument avoir la moyenne, de façon distincte)

L'assiduité en Master

Présence obligatoire aux TD et à tous les cours (CM ou TD) évalués en Contrôle Continu.

Les justificatifs d'absence doivent être montrés à l'enseignant et parvenir au secrétariat au plus tard **8 jours** après le 1^{er} jour d'absence. **Au-delà de ce délai, la justification ne sera pas recevable.**

- **Toute absence non justifiée peut entraîner l'interdiction de se présenter aux examens.**
- **Le Doyen se réserve le droit de refuser certains justificatifs.** Dans ce cas, l'étudiant/e reçoit la notification du refus

Dispense d'Assiduité (DA)

La DA s'applique aux étudiants se trouvant dans l'impossibilité absolue de suivre un/des enseignement(s).

- ✓ Etudiants salariés (contrat de travail officiel) ; pères/mères de famille ; pour des raisons de santé graves ; etc.
- ✓ La DA peut concerner l'année, le semestre, ou une matière
- ✓ La DA dispense d'assister aux enseignements demandés
- ✓ Uniquement des examens terminaux (pas de note de CC). Attention : pas de 2^{ème} session pour les enseignements prévus en CC.

→ Pour demander une DA :

- Formulaire à télécharger sur votre intranet
- à déposer à la scolarité avant le **lundi 6 octobre**
- la demande est examinée par le Doyen

Quelques remarques...

- 1/ En cas d'échec, les crédits capitalisés restent acquis.
- 2/ La 2^{ème} session d'examens ne concerne que les cours évalués en examens terminaux. **Il n'existe pas de deuxième session pour les CC (contrôle continu).**
- 3/ **Pour les étudiants en DA**, les examens terminaux des matières évaluées en CC **ne donnent pas lieu à une 2^{ème} session.**

Doubles redoublements

Il n'est **pas possible de redoubler deux fois** une année de Master. En cas de problèmes particuliers liés à des questions de santé ou autre, toute demande de dérogation doit émaner du directeur de mémoire et/ou responsable de Master et être adressée aux responsables pédagogiques et à l'administration de la Faculté des Langues.

La demande doit être motivée et accompagnée de justificatifs.

Infos pratiques

Où trouver vos infos scolarité, emplois du temps, maquettes d'enseignements, régimes d'examens, absences, rattrapages etc. ?

- Consulter quotidiennement les **panneaux d'affichage** : ils présentent les informations les plus fiables et les plus complètes sur votre scolarité
- Sur votre adresse mail institutionnelle prenom.nom@univ-lyon3.fr c'est la seule adresse utilisée par l'administration de l'université
- Sur l'intranet étudiant (Net3) <https://net3.univ-lyon3.fr> : Rubrique Etudes - Scolarité

Recommandations

En cas de question, il faut suivre une procédure :

- ✓ Si la question concerne **le contenu de vos enseignements** : s'adresser à l'enseignant, au responsable du Master ou au directeur du département
- ✓ Si la question concerne **des procédures** d'inscription, d'orientation etc., s'adresser à la scolarité

S'adresser à la Doyenne doit rester exceptionnel

Recommandations

Le secrétariat doit être joint prioritairement par mail

Une grande majorité des formulaires est **téléchargeable sur intranet** ou récupérable dans la bannette sous la boîte aux lettres. Une fois imprimés et remplis, vous pouvez 1) les déposer dans **la boîte aux lettres** du secrétariat ou 2) envoyer **les documents scannés par mail** (vérifiez qu'ils sont bien lisibles!)

➔ En cas de changement de coordonnées, il faut effectuer les modifications via votre intranet

Ouverture à l'international

**Plus de 300 universités partenaires
dans le monde**

EUROPE : Allemagne • Arménie • Autriche • Bélarus • Belgique • Chypre • Danemark • Espagne • Finlande • Grande-Bretagne • Grèce • Hongrie • Irlande • Islande • Italie • Lituanie • Luxembourg • Norvège • Pays-Bas • Pologne • Portugal • République Tchèque • Roumanie • Russie • Serbie • Slovaquie • Suède • Suisse

AMERIQUE : Argentine • Bolivie • Brésil • Canada anglophone et francophone • Chili • Costa Rica • Etats-Unis • Guatemala • Mexique • Pérou

ASIE : Arabie Saoudite • Chine • Corée du Sud • Inde • Japon • Liban • Thaïlande • Taiwan • Turquie • Viêt-Nam

OCÉANIE : Australie • Nouvelle-Zélande • Vanuatu

AFRIQUE : Afrique du Sud • Algérie • Burkina-Faso • Côte d'Ivoire • Maroc • Sénégal • Tunisie

RI : Mobilité étudiante

Quand partir à l'étranger ?

Pour une mobilité d'études à l'étranger, vous préparez votre projet une année universitaire à l'avance. Pour un départ en septembre 2027, la préparation débute **dès septembre-octobre 2026 => Mobility Days début octobre**

Quels programmes de mobilité ?

- ✓ **La mobilité d'études** intégrée: programme d'échange qui vous permet de poursuivre un semestre ou une année de votre formation dans une université partenaire du **programme Erasmus+** ou des programmes **hors Europe**. (<https://www.univ-lyon3.fr/etudes-dans-le-cadre-dun-echange>)
- ✓ **L'inscription en double-diplôme**
- ✓ Devenir **assistant de français** à l'étranger grâce au CIEP - Centre International d'Etudes Pédagogiques (<https://facdeslangues.univ-lyon3.fr/devenir-assistant-de-francais>)

Assesseur Relations Internationales : Mon Sook WANG
Scolarité étudiants en échanges internationaux : Julie AGIER

Informations pédagogiques

Présentations distinctes en fonction des parcours :

- 1) Master « Études » : PYM
- 2) Master LCE : Laurent Garcin
- 3) Master Linguistique et Dialectologie : Michela Russo

Pour chaque parcours, onglet « Programme » > maquette en ligne

ATTENTION : En cas de doute concernant les MCC, voir intranet (même onglet; télécharger REMCC) ou contacter directement la scolarité.